

## Le Journal

N°7—Décembre 2020



*Aller de l'avant dans le monde d'après ...*

### SOMMAIRE

L'édito	2
Interview : débattre ou s'affronter ?	3
CCC : aller au bout de la démarche	4
Innover pour l'emploi	5
Grand âge : ne plus attendre	6
La sobriété, condition de survie ?	7

2020 : année horrible, débutée pourtant sous les auspices d'un millésime parfait, 20/20. Mérite-t-elle le zéro pointé ? Le Pacte civique n'est sûrement pas enclin à tomber dans le « c'était mieux avant ». Au contraire, il s'engage pour un avenir soutenable et désirable pour tous. Il illustre cette volonté *d'aller de l'avant dans le monde d'après* par 4 actions en cours qu'il veut vous faire partager.

La 1<sup>ère</sup> action porte sur une réflexion sur la **Convention citoyenne pour le climat** (CCC) conduite par le collectif Lyon-Rhône du Pacte, dans le cadre de l'atelier démocratie-Observatoire citoyen de la qualité démocratique (OCQD). Le Pacte civique se devait d'analyser cet exercice démocratique inédit selon son prisme spécifique et sa méthodologie originale. Le sujet est crucial : réduire les émissions de gaz à effet de serre de 40% d'ici 2030.

*La Convention a-t-elle été démocratiquement organisée ? Quel est le contenu de ses 149 propositions ? Quelles sont les forces et les faiblesses du processus ? Quels enseignements avant le projet de loi en cours d'élaboration ?* La réflexion se propose d'apporter des réponses pertinentes à ces questions. L'article page 4 en donnera un premier aperçu.

En matière d'emploi, le Pacte civique développe un projet intitulé « **l'employeurabilité** », concept symétrique, pour les employeurs, de l'employabilité demandée aux chômeurs. Avec le soutien actif de partenaires, il s'efforce de repérer, grâce à des outils simples, les difficultés des employeurs à recruter et garder leurs employés. Par ailleurs, le Pacte civique est l'une des 5 associations fondatrices de « *Territoires zéro chômeurs de longue durée* » (TZCLD) qui a œuvré très activement pour le vote de la 2<sup>ème</sup> loi permettant un large déploiement de cette expérience novatrice. L'article page 5 élargira la réflexion aux nouvelles approches de l'emploi.

La 3<sup>ème</sup> initiative concerne la réflexion sur **le grand âge** que conduit le groupe *Hôpital & fraternité* de l'atelier Fraternité. Alors que notre population vieillit et que les EHPAD sont dans une situation critique, la réflexion sur le grand âge, ses richesses, les besoins pour favoriser l'autonomie est indispensable. Le Pacte civique organise un colloque, en deux séquences, prolongées par des propositions aux partenaires et aux pouvoirs publics.

La première séquence qui a réuni, le 4 décembre, 120 personnes en webinaire (l'article page 6 en dégage quelques idées forces), a posé la question « *qu'est-ce qu'un bon EHPAD ?* ». Quelle action de tous les intervenants pour y bien vivre et des pouvoirs publics pour mieux les médicaliser ? Une deuxième séquence suivra en janvier 2021 sur l'habitat inclusif.

La 4<sup>ème</sup> action porte sur **la sobriété**, l'une des 4 valeurs fondatrices du Pacte, aujourd'hui très présente dans le débat public. Le Pacte civique propose un livre "détonateur", préparé par son atelier Sobriété, recueillant des contributions provenant de multiples acteurs de la société. Un livre grand public qui pousse à réagir pour provoquer un débat stimulant, précurseur de l'action.

Le livre qui a fait l'objet d'un préfinancement militant, sortira en février 2021 aux Editions de l'Atelier. Pour amplifier le débat autour du livre, nous préparons actuellement un sondage d'opinion sur la notion complexe et polysémique de sobriété.

Sobriété subie ou sobriété choisie ? L'article page 7 propose une première réflexion.

Ces 4 actions attestent de la méthode et des propositions du Pacte civique, collectif citoyen engagé dans la vraie vie, pour aller résolument vers un *monde d'après* soutenable et désirable.



Jacky Richard,  
Coordinateur du  
Pacte civique



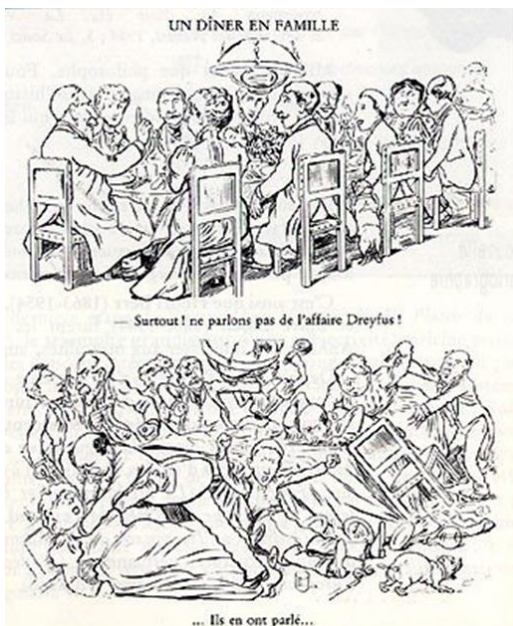
Trois questions à **Jean-Claude Devèze**, ancien coordinateur du Pacte civique et membre de l'OCQD, auteur de livres parus aux éditions Chronique sociale dont « Pratiquer l'éthique du débat » en 2018 et « Vers une civilisation monde alliant culture, spiritualité et politique » en 2020.

### 1) Est-ce que votre livre "Pratiquer l'éthique du débat ?" donne des recettes pour éviter, à Noël, des disputes sur les sujets de société en cours ?

Nous vivons une période à risques compte tenu de la montée des guerres idéologiques propices aux anathèmes et des bulles sur internet porteuses d'autoradicalisation autour de thèses complotistes. Nous avons de plus en plus de mal à nous écouter et à approfondir nos accords et nos désaccords sans nous affronter, puis à discerner pour agir à partir de ce que nous avons en commun. Mon livre ne fournit pas de recettes, mais des pistes pour se confronter aux « questions qui fâchent ». Par exemple, il paraît important de pratiquer une écoute bienveillante en évitant les réactions d'agacement, de ne pas déformer l'argument d'autrui ou le sortir de son contexte, de ne pas généraliser à partir d'un fait ponctuel, de ne pas formuler des consensus non vérifiés, tels que "les français pensent que ...".



### 2) A l'expérience des controverses sur la laïcité ou la liberté d'expression, y a-t-il une possibilité de rendre ces débats féconds, à partir de positions antagonistes ?



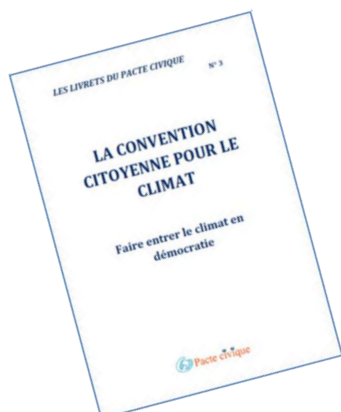
Source : Wikipedia

C'est ce que nous expérimentons actuellement avec Patrick Viveret en proposant des constructions de (dés)accords sur zoom autour du thème *Liberté d'expression, laïcité, islam*. Chez les Convivialistes, il s'agit de faire débattre des intellectuels porteurs de positions diverses toutes respectables, mais générant au fil d'échanges multiples des incompréhensions, des malentendus et parfois même des anathèmes. A *Démocratie & spiritualité*, nous proposons un glossaire pour clarifier les mots clefs de thèmes en débat dans le groupe *Laïcité et spiritualité*. Face à chaque antagonisme dans nos groupes, il s'agit de trouver les approches permettant de débattre sans éluder les problèmes et sans se déchirer, pour coconstruire.

### 3) Au sein du Pacte civique, votre pratique de l'Observatoire citoyen de la qualité démocratique (OCQD) vous inspire-t-elle des réflexions sur la capacité de notre démocratie à apprivoiser la complexité, gérer les crises et construire le monde d'après ?

L'OCQD cherche à observer et à discerner sur la façon dont fonctionne notre démocratie afin de faire des propositions pour améliorer sa qualité. Les sujets abordés, souvent complexes à l'exemple du Grand débat national ou de Notre Dame des Landes, nécessitent des arbitrages entre positions diverses. C'est pourquoi, il a été publié parfois des regards croisés. Maintenant, pour juger de la qualité démocratique d'une séquence politique, il est proposé une notation sous forme de drapeaux de diverses couleurs qui sont attribuées après un arbitrage collectif. Dans le cadre des efforts en cours pour faire de la politique autrement (en particulier au *Pacte civique* et au *Pacte du pouvoir de vivre*), mieux faire connaître nos travaux devrait servir à promouvoir l'impératif délibératif comme levier indispensable pour affronter les crises et humaniser notre monde. Exerçons notre droit citoyen en améliorant nos capacités à nous informer, à nous écouter, à nous exprimer, à débattre pour voter et à nous impliquer en connaissance de cause.

# Convention citoyenne climat



## Aller au bout de la démarche !

Le livret n°3 du Pacte civique, intitulé « *La convention citoyenne pour le climat - Faire entrer le climat en démocratie* » vient de paraître. Après avoir décrit l'organisation mise en place et suivi son déroulement, il analyse les 149 propositions produites, et tente une évaluation du processus, en particulier sous l'angle de son apport à la démocratie. On peut le télécharger [ICI](#)

Point n'est besoin de revenir sur l'importance<sup>1</sup> de cette initiative et sur la qualité du travail déployé par les 150 conventionnels pendant un an, et même au-delà puisqu'ils se sont constitués en association pour défendre ce qui est devenu leur cause commune : l'urgence climatique.

La richesse de ces propositions et leur cohérence ne font pas de doute, même si on peut noter qu'elles ne font pas totalement le tour de la question. Plusieurs silences en effet, notamment sur l'évaluation financière des mesures, la fiscalité écologique, ou les sources d'énergie à mettre en œuvre, en réduisent quelque peu la portée.

**La richesse et la cohérence des 149 propositions ne font pas de doute.**

Mais notre étude va au-delà de ces considérations, en interrogeant la qualité démocratique du processus. Le principal reproche qu'on peut lui adresser est d'avoir été conçu comme un tout isolé, sans articulation claire avec les autres institutions qui font vivre notre démocratie : le Parlement, les élus locaux, et la société civile organisée. Pour remédier à cette carence, le Pacte civique propose que la convention soit prolongée dans les collectivités territoriales, régions, départements, intercommunalités et communes, dont on connaît le rôle essentiel en matière de transition écologique.

Reste une question primordiale : que vont devenir les 149 propositions, vont-elles finalement permettre à la France de lutter efficacement contre le dérèglement climatique ? Le parcours chaotique, parfois conflictuel, souvent décevant qu'elles subissent lors de la préparation de la prochaine loi climat et des arbitrages du gouvernement n'apparaît pas très rassurant. Mais indéniablement, le ver était dans le fruit dès le début. En promettant de *soumettre sans filtre ces propositions au vote du Parlement, à référendum ou à application réglementaire*, le Président de la République a, *en même temps*, donné un formidable élan à la Convention et préparé des désillusions, sa promesse n'étant guère tenable dans le cadre de nos institutions.

**Il n'est pas trop tard pour que la future loi marque un pas décisif dans la lutte pour le climat.**

Mais il n'est pas trop tard pour que la loi qui sera débattue pendant le 1<sup>er</sup> semestre 2021 marque un pas décisif dans la lutte pour le climat. Il en va de l'avenir de notre planète, mais aussi, plus proche de nous, de la santé de notre démocratie, à travers la confiance que les citoyens pourront accorder à une parole présidentielle qui doit être mieux maîtrisée et plus stable.



<sup>1</sup> Voir l'éditorial du Journal n°6, juillet 2020.

# Innover pour l'emploi ...

## ... face à la crise

La crise économique consécutive à la crise sanitaire provoque et provoquera encore en 2021 une montée catastrophique du chômage. Comment y faire face ?

« *L'emploi ne règle pas tout, mais le chômage dérègle tout* » : la crise sanitaire et la révolution numérique qu'elle accélère donnent une nouvelle actualité à cette maxime. Les pouvoirs publics ont eu raison de soutenir audacieusement l'économie, « quoiqu'il en coûte ». Mais il reste encore des vides à combler : accès à l'assurance-chômage des chefs d'entreprises qui vont déposer le bilan (comme le propose Laurent Berger), soutien plus affirmé aux jeunes, les premiers touchés (forte montée en puissance de la Garantie jeune ou accès au RSA), relèvement du RSA à 50% au moins du smic net.

« *L'emploi ne règle pas tout, mais le chômage dérègle tout* ».

**Faire de l'emploi pour tous un objectif réellement partagé.**

Au-delà, il faut s'atteler à la construction d'un meilleur rapport de notre pays à l'emploi, en faire un objectif réellement partagé, qui nous implique tous. Car nous avons tous un pouvoir d'agir en matière d'emploi, en tant que consommateurs, employeurs, épargnants, ou citoyens, comme le démontre par son action l'association [Solidarités Nouvelles face au chômage](#).

Au plan collectif, le Pacte civique et son Atelier emploi proposent quatre approches pour construire l'emploi de demain :

- introduire dans le dialogue social la question de « *l'employeur-abilité* », symétrique de l'employabilité : la capacité à bien recruter et à bien employer, qui ne va pas de soi ; nous explicitons cette problématique dans la tribune parue dans les Echos ([ICI](#)), et proposons d'animer le débat avec une pièce de théâtre interactive « [Un employé nommé désir](#) » et la démarche de changement « [Ikigai](#) » ;
- faire monter en puissance l'expérience de mobilisation sociale emblématique « *Territoires zéros chômeurs de longue durée* », à laquelle nous participons activement. Au terme de la 2<sup>ème</sup> loi d'expérimentation de cinq ans qui vient d'être votée à nouveau à l'unanimité, elle pourrait déboucher, à terme, sur une sorte de droit opposable à l'emploi pour tout chômeur de longue durée proposant une activité d'utilité sociale validée et accompagnée ;
- prendre au sérieux la question du grand âge, où les besoins d'emploi, en quantité et en qualité d'*employeurabilité*, sont considérables (cf. article page 6) ;
- lier à l'emploi notre réflexion sur la sobriété, via notamment la promotion du travail à temps choisi, source d'une meilleure répartition du travail.

Depuis 2012, nous plaidons pour un Grenelle de l'emploi ([ICI](#)). Cette proposition a été développée par *Solidarités Nouvelles face au chômage* en 2017. Le débat autour du plan de relance donne à ce projet une brûlante actualité. **C'est le moment de donner suite !**



« *Un employé nommé désir* »

Tel est l'appel de Dominique Libault, auteur du rapport « *Grand âge et autonomie* », lors de son intervention au colloque « *Le grand âge : débats de société et enjeux politiques* » organisé le 4 décembre 2020 par le groupe *Hôpital & fraternité* du Pacte civique, en partenariat avec *AG2R La mondiale* ; une table ronde fructueuse, animée avec un grand professionnalisme par Alice Casagrande, de la FEHAP.

Dans leur introduction, Yannick Moreau et François-Marie Geslin ont présenté l'impact démographique et les enjeux sociétaux de l'augmentation du nombre de personnes très âgées (définies comme ayant au moins 85 ans) dans la population française.

**Le désir de vie ne s'arrête pas avec l'entrée dans le grand âge.**

Dans une première séquence, l'anthropologue Dominique Puijalon a mis en lumière les différences de perception entre une personne du grand âge et celle de son entourage, plus jeune, par exemple la relation au temps, aux projets à venir... Puis Jean-Claude Henrard a expliqué les spécificités du grand âge sur le plan de la santé, de la mobilité. Il a souligné l'importance d'adapter l'environnement et les aides à l'évolution des personnes. Pour eux, le désir de vie ne s'arrête pas avec l'entrée dans le grand âge.

La deuxième séquence, consacrée aux EHPAD vers lesquels se tournent les personnes les plus âgées, a mis en avant l'expérience de professionnels et bénévoles à **rebours d'une vision uniforme et déshumanisée** de ces lieux. Pour Viviane Chabbert, directrice d'un établissement mutualiste, la vision du soignant s'enrichit d'une philosophie de vie respectant bien sûr la dignité et l'intégrité de la personne, mais aussi une attention aux liens familiaux. Marie-Jo Guisset-Martinez, gérontologue, a illustré l'intérêt de regards croisés au sein d'un comité éthique pour accompagner, de façon créative, les EHPAD sur les questions éthiques, notamment pour la difficile gestion de la Covid. Armelle Sapin, à partir d'exemples vécus au sein de deux conseils de la vie sociale, a expliqué l'importance de l'avis des familles, des aidants et des résidents sur la vie courante de l'EHPAD et leur apport à la réalisation de projets enrichissant la vie de l'établissement.

Tous ont mis en avant l'importance du lien social pour conserver l'appétit de vivre, lien entre les vieux et les plus jeunes, ou entre les résidents. Sont également ressorties, pour le personnel des EHPAD, les difficultés d'une approche humaine et globale de la personne très âgée. Ce fut plutôt rassurant de voir l'investissement humain de ces personnels, même si les conditions d'exercice de leur métier sont loin d'être optimales (formation, rémunération ...).



**Le lien social : un élément essentiel pour conserver l'appétit de vivre.**

*Photographies - Bal magique par la Cie TERCEM à l'accueil thérapeutique de jour Isatis. Crédits photos Benjamine de Diesbach*

La troisième séquence a permis au président de la Mutualité Française, Thierry Beaudet, d'appeler à tirer les conséquences de la crise de la covid pour remédier aux grandes fragilités du système, en renforçant la médicalisation des EHPAD et en les ouvrant sur leur environnement ... jusqu'à une vision de long terme, dans laquelle les EHPAD seraient centres de ressources pluridisciplinaires pour l'accompagnement des personnes âgées à domicile. Michel Laforcade, ancien directeur d'une agence régionale de la santé, a reconnu les difficultés rencontrées pendant la crise et l'équilibre ardu entre la protection des résidents et la nécessité de maintenir un lien avec les familles. Il appelle à capitaliser sur la créativité mise en œuvre, par exemple dans

sa région, pour limiter l'hécatombe (plateformes Web, comités d'écoute, permanences de gériatrie) et à augmenter le niveau de médicalisation. Dominique Libault a mis l'accent sur l'importance de l'écoute des personnes, même celles qui ont des troubles cognitifs. Il a souligné l'urgence de renforcer le personnel, sa formation et l'attractivité des métiers. Beaucoup reste à faire pour mettre en œuvre les propositions et les moyens figurant dans les rapports *Libault* et *El Khomri* : d'où l'importance que le projet de loi « Grand âge et autonomie » promis pour le printemps prochain ne soit pas oublié.

**Renforcer la médicalisation des EHPAD et les ouvrir sur leur environnement.**

Ne manquez pas la 2ème séquence du colloque sur le grand âge !

**Comment développer l'habitat inclusif ?**

Le 14 janvier de 18h à 20h - Inscriptions [ICI](#).

## Sobriété

### La sobriété, condition de survie ?

Les Editions de l'Atelier publieront, le 18 février prochain, un livre intitulé « *Le choix des sobriétés* », écrit à plusieurs mains sous la direction d'Elisabeth Javelaud, animatrice de l'atelier Sobriété du Pacte civique. L'occasion de nous interroger sur la portée de cette valeur aujourd'hui.

Nous sommes en train de vivre une expérience inédite de sobriété, et même de rationnement : celui de la présence physique à autrui. C'est une sobriété imposée, brutale, avec des aspects inhumains, qui a accru les inégalités, mais qui s'est imposée comme une planche de salut et a été acceptée comme telle, grâce sans doute aux élans de créativité et de fraternité auxquels elle a donné lieu.

**Nous vivons une expérience inédite de sobriété imposée, brutale, avec des aspects inhumains.**

Avec le recul, on peut penser qu'une telle sobriété, organisée plus tôt, avec davantage de moyens, reposant sur la responsabilité des citoyens, tenant davantage compte des particularités des territoires, mobilisée à tous les niveaux, aurait permis d'obtenir de meilleurs résultats à moindre coût. Facile à dire après coup. Le but ici n'est pas de critiquer, mais d'en tirer des leçons pour l'avenir.

En effet, si la sobriété, anticipée et organisée sous ses différentes formes, est un moyen démocratique de lutter contre les catastrophes, on serait bien inspiré de regarder dès à présent comment elle peut nous préserver de deux d'entre elles, la catastrophe sociale et la catastrophe écologique.



Tout d'abord, peut-on aujourd'hui compter seulement sur la croissance économique, même rendue « durable », pour résorber l'exclusion, le chômage, et les inégalités ? Difficile d'éluder la question du partage des richesses ! Celle-ci renvoie nécessairement à la sobriété dans un monde aux ressources limitées. D'une part, la recherche de profits exagérés est source de casse sociale. D'autre part, la sobriété dans la consommation favorise la redistribution en permettant d'accroître les actions de solidarité. Ainsi entendue, la sobriété contribue à la justice sociale. Mais cela n'est pas clairement perçu et mériterait débat<sup>2</sup>.

<sup>2</sup> Cf. JB de Foucauld, *L'abondance frugale, vers une nouvelle solidarité*, Odile Jacob, 2011.

**La sobriété est à la fois un choix de vie et une condition de survie.**

En second lieu, le lien entre la sobriété, le changement climatique et l'effondrement de la biodiversité est de mieux en mieux renseigné. La sobriété choisie est en marche sur le terrain. L'enjeu : entrer volontairement dans la sobriété, tant individuellement que collectivement, sans y enfermer ceux qui la subissent sous la forme détestable de la pauvreté ou de la misère. La sobriété est à la fois un choix de vie et une condition de survie. C'est une nécessité qu'il faut rendre positive, par le partage d'un agir collectif, faute de quoi elle mutera en contrainte imposée à tous. Equilibre délicat qui mérite une réflexion collective que nous essaierons de promouvoir et pour laquelle nous aurons besoin du concours de tous nos amis.



## Nuit des idées 2021

Le 28 janvier en fin d'après-midi le collectif Pacte Civique 31 et l'université Toulouse Capitole animeront la Nuit des idées sur le thème « Proches par l'échange et le don au cœur des territoires » avec la participation de :

- **Pascal Roggero**, professeur de sociologie à UT1 (approche complexe de la transition des territoires)
- **Alain Caillé**, sociologue, fondateur et animateur de la revue du MAUSS
- **Jean-Baptiste de Foucauld**, fondateur de SNC, co-fondateur du Pacte Civique
- **Jean-François Noubel**, prospectiviste qui pratique l'économie du don

## Suivre et soutenir le Pacte civique



01 44 07 00 06



[contact@pacte-civique.org](mailto:contact@pacte-civique.org)

Que pensez-vous du nouveau look du Journal ?



<https://pactecivique.fr/>

facebook

